

**Traduction non officielle
de l'original allemand**

Wenger Plattner
Seestrasse 39 | Case Postale
CH-8700 Kusnacht-Zurich

T +41 43 222 38 00
F +41 43 222 38 01
www.wenger-plattner.ch

Karl Wüthrich, lic. iur.
Avocat | Attorney at Law
swissair@wenger-plattner.ch
Inscrit au barreau

Aux créanciers de SAirLines AG
en liquidation concordataire

Kusnacht, mai 2017

X5479499.docx/WuK/FiS

SAirLines AG en liquidation concordataire; Circulaire n° 23

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer, ci-après, de l'état actuel de la liquidation concordataire de SAirLines ainsi que de la suite de la procédure prévue au cours des prochains mois.

I. CINQUIÈME ACOMPTE

En raison de la situation financière actuelle de SAirLines et de l'apurement de l'état de collocation arrivé à terme, les liquidateurs et la commission des créanciers ont décidé de procéder au versement d'un cinquième acompte de 22,9% aux créanciers disposant de créances admises en 3^e classe. Les préparatifs en vue de ce versement ont pu être achevés dans l'intervalle. En annexe à la présente Circulaire, vous trouverez l'avis spécial correspondant, ainsi que des informations détaillées sur le déroulement dudit versement.

II. RAPPORT D'ACTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2016

Le 7 mars 2017, les liquidateurs ont présenté leur 14^e rapport d'activité pour l'année 2016 au juge du concordat du Tribunal de district de Zurich, après l'avoir soumis à l'approbation de la commission des créanciers. Le rapport

d'activité peut être consulté par les créanciers jusqu'au 22 mai 2017 dans les bureaux du co-liquidateur Karl Wüthrich, Wenger Plattner, Seestrasse 39, Goldbach-Center, 8700 Küsnacht. Pour la consultation, veuillez vous annoncer par téléphone auprès de la hotline au +41 43 222 38 40.

Les explications ci-après constituent un résumé de ce rapport d'activité, dans la mesure où les créanciers n'ont pas déjà été informés par la voie de la Circulaire n° 22 de décembre 2016.

III. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DÉROULEMENT DE LA LIQUIDATION

1. ACTIVITÉ DES LIQUIDATEURS

Au cours de l'année écoulée, l'activité des liquidateurs s'est concentrée sur l'apurement des créances internes du groupe (cf. Circulaire n° 22, ch. II.), la vente des créances envers les sociétés Volare (cf. Circulaire n° 22, ch. I.) et la vente de la participation dans Galileo Japan (cf. ch. V.2. ci-après).

2. ACTIVITÉ DE LA COMMISSION DES CRÉANCIERS

Durant l'année 2016, la commission des créanciers s'est réunie une fois. Elle a examiné les propositions des liquidateurs et pris les décisions y relatives au cours de cette séance. La commission des créanciers a en outre pris deux décisions relatives à des demandes des liquidateurs par voie de circulaire.

IV. ÉTAT DES ACTIFS DE SAIRLINES AU 31 DÉCEMBRE 2016

1. REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Vous trouverez en annexe l'état de liquidation de SAirLines au 31 décembre 2016 ([annexe 1](#)). Cet état recense l'état des actifs de SAirLines au 31 décembre 2016, en l'état actuel de nos connaissances.

2. ACTIFS

Liquidités: Les liquidités sont placées principalement auprès de la Banque Cantonale de Zurich («ZKB»). Depuis le 1^{er} mars 2015, la ZKB perçoit des intérêts négatifs sur les avoirs de SAirLines. En 2016, des intérêts négatifs d'un montant de CHF 3 996 785 ont été occasionnés. Le taux d'intérêt négatif moyen mis à charge était légèrement inférieur à 0,7%.

Répartition ouverte du produit de la vente de la participation dans AFS: Le compte escrow concernant AFS d'un montant de CHF 5 323 636 (cf. Circulaire n° 2 ch. 3.2) n'a pas encore pu être clôturé.

Créances envers des tiers: Ce poste a été réévalué après l'apurement des rapports de créances internes du groupe (cf. Circulaire n° 22, ch. II.). D'une part, une nouvelle détermination de la valeur des créances envers Swissair a été effectuée sur la base du montant des créances reconnues et du dividende concordataire prévu. D'autre part, la valeur de la créance colloquée envers Gourmet Nova SA en liquidation a été réévaluée sur la base de son estimation du dividende. Ces réévaluations ont grandement participé à augmenter de CHF 17 123 998 les «créances envers des tiers» par rapport à l'état de liquidation au 31 décembre 2015.

3. DETTES DE LA MASSE

Créanciers concordataires: Les créanciers concordataires au 31 décembre 2016 se composent de factures liées aux coûts de liquidation.

Provisions pour les quatre premiers acomptes: Dans l'état de liquidation de SAirLines au 31 décembre 2016, les provisions suivantes ont été constituées pour les quatre premiers acomptes:

Type de provision	1 ^{er} acompte en CHF	2 ^e acompte en CHF	3 ^e acompte en CHF	4 ^e acompte en CHF
Paiements non exécutés en raison d'instructions de paiement manquantes ou pour d'autres raisons	146 186 564	70 790 031	31 677 080	31 672 769

Les provisions constituées permettent de garantir le montant maximal des quatre acomptes pour toutes les créances non encore réglées.

4. CRÉANCES CONCORDATAIRES

L'état de collocation est apuré (cf. Circulaires n° 21, ch. IV.4. et n° 22, ch. II). Les montants des créances indiqués au 31 décembre 2016 dans l'état de liquidation pour les différentes classes ne devraient plus varier.

5. DIVIDENDE CONCORDATAIRE ESTIMATIF

Pour l'essentiel, l'actif du bilan de SAirLines est désormais apuré. La répartition des produits de la réalisation (cf. ch. IV.2. ci-dessus) et les prétentions en responsabilité sont encore en suspens. Pour ce qui est des créances envers des sociétés du groupe faisant l'objet d'une procédure d'insolvabilité en Suisse et à l'étranger, il s'agit d'attendre encore le versement des dividendes d'insolvabilité sur les créances admises. En outre, des produits de la liquidation des participations de SAirLines peuvent encore être attendus.

Sur la base de l'état actuel de nos connaissances, un dividende concordataire de l'ordre de 38,7% peut être envisagé. Les quatre premiers acomptes ont d'ores et déjà permis d'en verser 14,4%. Le solde du dividende concordataire prévisionnel sera donc de 24,3%.

V. RÉALISATION DES ACTIFS

1. GÉNÉRALITÉS

Durant la période sous revue, les liquidateurs ont poursuivi l'encaissement d'actifs. Un montant de CHF 8 082 968 a ainsi pu être encaissé.

2. VENTE DE LA PARTICIPATION À GALILEO JAPAN

SAirLines détenait indirectement par l'intermédiaire de Galileo Japan Partnership, Delaware (ci-après dénommée «Galileo Japan»), une participation de 11% aux parts de Galileo Japan KK, Tokyo (ci-après dénommée «Galileo Tokyo»). Les autres parts de Galileo Tokyo étaient détenues par d'autres compagnies aériennes actives, également par l'intermédiaire de Galileo Japan. Avec une part d'environ 56%, United Air Lines était l'actionnaire le plus important.

Galileo Tokyo gère une plateforme de réservation de services aériens indépendante des compagnies aériennes qui est mise exclusivement à disposition des utilisateurs professionnels, des agences de voyages et des agents, et qui couvre le marché japonais. Les compagnies aériennes actives voulaient vendre leur participation à Galileo Tokyo pour divers motifs. United Air Lines a été mandatée par les autres actionnaires pour mener des négociations avec des acheteurs éventuels concernant la vente de Galileo Tokyo. Seule la compagnie Travelport Global Limited (ci-après dénommée «Travelport») s'est montrée intéressée par l'achat de Galileo Tokyo. Le prix de vente négocié s'élevait à USD 14,8 millions. Ce prix de vente était conditionné au fait que United Air

Lines et Air Canada garantissent un volume de réservations (dit «volume commitment») substantiel. Compte tenu de cette situation initiale, il a été conclu que les volume commitments de United Air Lines et Air Canada soient déduits au préalable du produit de vente. Cette structure laissait espérer pour la transaction un produit de vente prévisionnel d'environ USD 1,2 million pour SAirLines.

La commission des créanciers de SAirLines a approuvé la vente. A ce jour, SAirLines a reçu des paiements du prix d'achat s'élevant à USD 1 247 674 (respectivement CHF 1 201 940). Un dernier versement à SAirLines est attendu au courant de l'année 2017.

VI. SUITE PRÉVUE DE LA PROCÉDURE

Les liquidateurs décideront dans les mois à venir d'un commun accord avec la commission des créanciers de la suite de la procédure en matière de responsabilité des organes. En outre, le compte escrow concernant AFS (cf. ch. IV.2. ci-dessus) doit être réparti.

Les créanciers seront informés des événements importants au fur et à mesure de la procédure par voie de circulaire. Les informations sur le déroulement de la liquidation au cours de cette année seront communiquées au plus tard au printemps 2018.

Avec nos salutations les meilleures

SAirLines AG en liquidation concordataire

Les liquidateurs:

Karl Wüthrich

Prof. Dr. Roger Giroud

- Annexes: 1. Etat de liquidation de SAirLines au 31 décembre 2016
2. Aperçu de la procédure de collocation de SAirLines

ÉTAT DE LIQUIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2016

	31.12.2016	31.12.2015	Variation
	CHF	CHF	CHF
ACTIFS			
Liquidités			
UBS SA USD	-	620'953	-620'953
ZKB CHF	10'640'867	699'508'234	-688'867'367
ZKB USD	1'888'188	1'447	1'886'741
ZKB Marché Monétaire	298'655'000	-	298'655'000
ZKB Dépôt à Terme	365'000'000	-	365'000'000
Total des liquidités	676'184'055	700'130'634	-23'946'579
Positions de liquidation			
Débiteurs concordataires	63'356	258'449	-195'093
Répartition en suspens des comptes bloqués et du produit résultant de la vente d'AFS	5'323'636	5'363'803	-40'167
Créances sur des tiers	17'353'111	229'113	17'123'998
Participations, titres	1'700'004	2'000'005	-300'001
Prétentions en matière de responsabilité	p.m.	p.m.	p.m.
Prétentions révocatoires	p.m.	p.m.	p.m.
Total des positions de liquidation	24'440'107	7'851'370	16'588'737
TOTAL DES ACTIFS	700'624'162	707'982'004	-7'357'842
PASSIFS			
Dettes de la masse			
Créanciers concordataires	5'793	85'217	-79'424
Provision pour part coûts salaires "Close Down Team"	-	-	-
Provision pour frais de liquidation	6'232'500	6'232'500	-
Provision pour 1er acompte	146'186'564	321'395'617	-175'209'053
Provision pour 2ème acompte	70'790'031	142'319'232	-71'529'201
Provision pour 3ème acompte	31'677'080	98'117'088	-66'440'008
Provision pour 4ème acompte	31'672'769	-	31'672'769
Total des dettes de la masse	286'564'738	568'149'655	-281'584'917
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES	414'059'424	139'832'349	274'227'075

Aperçu de la procédure de collocation de SAirLines

Catégorie	Annoncées	dans la procédure de collocation				Dividende concordataire		
		Reconnues	Action intentée	Décision en suspens	Contestées	acomptes	Dividende future	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF		est.	est.
Garanties par gage	-	-	-	-	-	-	-	-
Droit de priorité sur la masse de S Air Logistics AG	83'602'175.69	50'362'601.33	-	-	33'239'574.36	100%	-	100%
Droit de priorité sur la masse de S Air Relations AG	242'520'007.10	74'292'146.45	-	-	168'227'860.65	100%	-	100%
Droit de priorité sur la masse de S Air Services AG	44'790'677.88	34'439'788.42	-	-	10'350'889.46	100%	-	100%
Droit de priorité sur la masse de Roscor AG	39'732'844.00	-	-	-	39'732'844.00	0%	0%	0%
1 ^{ère} classe	91'709'000.29	-	-	-	91'709'000.29	100%	-	100%
2 ^{ème} classe	6'767.50	6'767.50	-	-	-	100%	-	100%
3 ^{ème} classe	65'373'494'764.64	1'702'670'454.74	-	-	63'670'824'309.90	14.4%	24.3%	38.7%
Total	65'875'856'237.10	1'861'771'758.44	-	-	64'014'084'478.66			

www.liquidator-swissair.ch

**Hotline SAirLines AG
en liquidation concordataire**

Deutsch: +41-43-222-38-30

Français: +41-43-222-38-40

English: +41-43-222-38-50